

Checklist – Obligation de vigilance

Conformité documentaire des fournisseurs (contrats \geq 5 000 € HT)

Avant signature du contrat

- Vérifier que le montant cumulé \geq 5 000 € HT (12 mois)
- Collecter l'extrait Kbis / RNE (\leq 3 mois)
- Collecter l'attestation de vigilance URSSAF (\leq 6 mois)
- Collecter la liste des salariés étrangers autorisés

Vérifications

- Contrôler le Kbis via Infogreffe
- Contrôler l'attestation via le portail URSSAF
- Authentifier les documents (codes, QR, signatures)

Renouvellement semestriel

- Programmer rappels automatiques (T + 6 mois)
- Récupérer les 3 pièces mises à jour
- Mettre à jour le registre de conformité

Archivage & traçabilité

- Conserver chaque pièce \geq 5 ans
- Stockage sécurisé RGPD (accès limité)
- Tracer date & source de chaque contrôle

Référent vigilance

- Nommer un responsable interne
- Former le référent aux risques juridiques
- Documenter la procédure dans le SGRC

Sanctions encourues

- Amende potentielle jusqu'à 225 000 €
- Responsabilité solidaire en cas de fraude
- Suspension du contrat possible